

Deux familles de Saint-Jean-de-Braye priées de changer d'hôtel

Deux familles logées respectivement depuis deux et trois ans dans un hôtel du centre-ville de Saint-Jean-de-Braye ont reçu un courrier les enjoignant à quitter ce logement, hier.

L'Adage, l'association qui a pris le relais de la Croix-Rouge pour l'hébergement de ces deux familles, les invite à s'installer jusqu'à mardi prochain dans un hôtel d'Olivet.

« J'habite ici depuis trois ans », explique l'une des mères. « J'ai un médecin, mes fils sont scolarisés à côté. Je ne veux pas partir. J'ai peur d'être tout le temps déplacée ».

« Nous resterons jour et nuit s'il le faut »

Le comité de soutien est venu soutenir les familles en se groupant devant l'hôtel de Saint-Jean-de-Braye. « Nous resterons jour et nuit s'il le faut pour empêcher l'expulsion de ces familles », affirme Jean-Marc Vinauger. « Ce ne sont pas des solutions dignes et acceptables. Nous ne comprenons pas pourquoi l'association peut payer les nuitées d'hôtel à Olivet, et pas à Saint-Jean-de-Braye. C'est une décision illogique ».

L'exploitante de l'hôtel se dit indisposée par ce remue-ménage, mais exprime sa tristesse de se voir considérée comme une ennemie alors qu'elle soutient ces familles depuis plusieurs années :



HIER, A SAINT-JEAN-DE-BRAYE.
Le comité de soutien était réuni.

« Mon seul souci est de faire vivre mon commerce », explique-t-elle.

Les représentants du comité de soutien ont rencontré hier après-midi Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, qui est intervenu auprès d'André Viau, préfet du Loiret, pour lui dire son interrogation face à ce « nomadisme » d'hôtel en hôtel.

Hier, en fin de soirée, le comité de soutien s'est réuni pour décider des actions à mener. Un petit-déjeuner se tiendra ce matin devant l'hôtel, notamment pour les deux familles qui n'en bénéficieront plus à partir d'aujourd'hui, les chambres n'étant plus prises en charge.

Sandra Boulanger.